

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pandémie de COVID-19

Le gouvernement du Québec exige la fermeture de plusieurs commerces, endroits publics et lieux de rassemblement

Québec, le 15 mars 2020 – Le premier ministre du Québec, François Legault, a annoncé aujourd’hui que le gouvernement du Québec exige la fermeture de plusieurs commerces, endroits publics et lieux de rassemblement, et ce, jusqu’au 30 mars prochain.

Cette nouvelle mesure est rendue nécessaire pour limiter le plus possible la transmission et la propagation du virus COVID-19. M. Legault en a fait l’annonce lors du point de presse quotidien en compagnie de la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, et du directeur national de la santé publique, Dr Horacio Arruda.

Les endroits touchés sont les suivants :

- \* Secteur culturel :
  - \* Bibliothèques ;
  - \* Musées ;
  - \* Théâtres ;
  - \* Salles de spectacle ;
  - \* Toutes autres installations à vocation similaire.
- \* Secteur des loisirs :
  - \* Bars et discothèques ;
  - \* Piscines, spas, saunas, aquaparc ;
  - \* Lieux récréatifs, y compris stations de ski, mégaparc, centres de trampoline ;
  - \* Cinémas et arcades ;
  - \* Centres d’entraînement, gymnases, salles de danse, de spinning, de Zumba, de yoga ;
  - \* Arénas ;
  - \* Centres de soccer intérieur ;
  - \* Zoos ;
  - \* Aquariums ;
  - \* Toutes autres installations à vocation similaire.

Concernant le milieu de la restauration, le gouvernement du Québec demande aux propriétaires de limiter l’accueil des clients à 50 % de la capacité des salles, soit une table sur deux. Les restaurants de style buffet, eux, et les cabanes à sucre devront fermer leurs portes temporairement.

À 13 h, dimanche, 14 personnes infectées au coronavirus de plus ont été dénombrées, pour un total de 35 personnes au Québec. Le premier ministre a souligné que toutes ces personnes sont associées à un retour de l’étranger. Il n’y a donc pas de transmission communautaire soutenue pour l’instant. La situation est exceptionnelle et les décisions prises récemment changent les habitudes de vie des Québécois, a convenu le premier ministre, mais celles-ci sont nécessaires pour protéger la population.

Protéger nos personnes âgées

Le premier ministre François Legault a réitéré la recommandation selon laquelle les personnes âgées de 70 ans et plus doivent demeurer chez elles autant que possible. Les visites dans les hôpitaux et dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée, ressources intermédiaires, ressources de type familial, et résidences privées sont également interdites.

M. Legault a toutefois précisé que les gens peuvent sortir pour prendre une marche et que les visites pour des raisons exceptionnelles, par exemple si un de nos proches a un rendez-vous médical important ou est en fin de vie, doivent être tolérées.

Des places en garderies disponibles dès lundi pour les travailleurs en santé et en services sociaux et en services essentiels

Dès demain, l'ensemble des établissements scolaires et des services de garde seront fermés, conformément à la directive envoyée vendredi dernier.

Le premier ministre a assuré qu'il y aura des places disponibles pour tous les enfants des travailleurs du secteur de la santé et des services sociaux et des services essentiels qui n'auraient pas pu trouver une solution de rechange.

Aider nos anges gardiens à nous protéger

Le premier ministre a appelé tous les Québécois à soutenir les travailleurs et les professionnels du réseau de la santé et des services sociaux et à les encourager. Il faut tout faire pour les aider à nous protéger. Il a remercié toutes celles et tous ceux qui se sont manifestés au cours des derniers jours et des dernières heures pour donner un coup de main dans la lutte au coronavirus.

La ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, a annoncé qu'une adresse courriel a été créée afin d'inviter tous les personnes ayant de l'expérience ou une formation en santé ou en services sociaux qui souhaiteraient donner un coup de main à se manifester. Ces personnes peuvent communiquer avec le ministère de la Santé et des Services sociaux à l'adresse [jecontribuecovid19@msss.gouv.qc.ca](mailto:jecontribuecovid19@msss.gouv.qc.ca).

Consignes de la santé publique à respecter

Le premier ministre a appelé l'ensemble de la population à respecter les consignes et les mesures d'hygiène de la santé publique :

- \* Garder ses distances les uns des autres : demeurer à un mètre les uns des autres, à deux mètres si l'on a des symptômes ;
- \* Se laver les mains régulièrement avec du savon ;
- \* Tousser dans son coude ;
- \* Restez chez soi autant que possible, en se déplaçant seulement pour l'essentiel ;
- \* Éviter les rassemblements, même les moins grands ;
- \* Se placer en isolement volontaire pour une période de 14 jours lors d'un retour de voyage à l'étranger.

M. Legault a également demandé à tous les employeurs qui le peuvent de laisser leurs employés faire du télétravail.

Citations :

« Cette semaine, nous avons agi vite et fort. Ce que nous sommes en train de faire, ensemble, va sauver des vies. Il faut mettre toutes les chances sur notre bord pour ralentir la contagion. On ne doit surtout pas baisser la garde. Il faut être plus vigilants que jamais. Les Québécois sont faits forts ! On va la gagner ensemble cette bataille ! »

François Legault, premier ministre du Québec

« Le Québec compte maintenant 35 cas confirmés de la COVID-19. Oui, nous demandons beaucoup d'efforts aux Québécois. Oui, les mesures sont dures. Mais il faut continuer de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour limiter la propagation du virus. Nous faisons tout cela pour protéger la population. Je ne remercierai jamais assez les travailleurs et travailleuses du réseau de la santé et des services sociaux. Tous les Québécois sont derrière vous et vous encouragent. »

Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux

Faits saillants :

\* À 13 h, dimanche 15 mars 2020, il y a au Québec 35 cas confirmés de personnes atteintes de la COVID-19. Il y a actuellement 1 186 personnes qui sont testées et dont les résultats sont en attente. Aussi, 1 890 personnes ont été testées et ont reçu un résultat négatif.

\* La pandémie de la COVID-19 est toujours stable au Québec.

\* Aujourd'hui, le gouvernement du Québec demande la fermeture de plusieurs commerces, endroits publics et lieux de rassemblement.

\* Concernant les restaurants, les propriétaires doivent limiter le nombre de clients à 50 % de la capacité des salles. Les restaurants de style buffet et les cabanes à sucre doivent fermer leurs portes temporairement.

Liens connexes :

\* Pour en savoir davantage sur le coronavirus, la population est invitée à consulter le site [quebec.ca/coronavirus<\[https://extranet.assnat.qc.ca/,DanalInfo=can01.safelinks.protection.outlook.com,SSL+?url=https%3A%2F%2Fwww.quebec.ca%2Fsante%2Fproblemes-de-sante%2Fa-z%2Fcoronavirus-2019%2F%3Futm\\\_source%3Dprint%26utm\\\_medium%3Dprint%26utm\\\_campaign%3Dcoronavirus\\\_2020&data=02%7C01%7C%7Caa29ba22545445a9854208d7c9102647%7C1a561980d6744d30a297588c07a83353%7C0%7C0%7C637198943511052033&sdata=1VZDnLX0DrvrXJe1V4wFZefKGMSvhi86T93chz%2F3UYU%3D&reserved=0\]\(https://extranet.assnat.qc.ca/,DanalInfo=can01.safelinks.protection.outlook.com,SSL+?url=https%3A%2F%2Fwww.quebec.ca%2Fsante%2Fproblemes-de-sante%2Fa-z%2Fcoronavirus-2019%2F%3Futm\_source%3Dprint%26utm\_medium%3Dprint%26utm\_campaign%3Dcoronavirus\_2020&data=02%7C01%7C%7Caa29ba22545445a9854208d7c9102647%7C1a561980d6744d30a297588c07a83353%7C0%7C0%7C637198943511052033&sdata=1VZDnLX0DrvrXJe1V4wFZefKGMSvhi86T93chz%2F3UYU%3D&reserved=0\)>](https://extranet.assnat.qc.ca/,DanalInfo=can01.safelinks.protection.outlook.com,SSL+?url=https%3A%2F%2Fwww.quebec.ca%2Fsante%2Fproblemes-de-sante%2Fa-z%2Fcoronavirus-2019%2F%3Futm_source%3Dprint%26utm_medium%3Dprint%26utm_campaign%3Dcoronavirus_2020&data=02%7C01%7C%7Caa29ba22545445a9854208d7c9102647%7C1a561980d6744d30a297588c07a83353%7C0%7C0%7C637198943511052033&sdata=1VZDnLX0DrvrXJe1V4wFZefKGMSvhi86T93chz%2F3UYU%3D&reserved=0)

\* Il est possible d'obtenir de l'information en appelant au 1 877 644-4545.

\* Pour être à l'affût de ces mises à jour, suivez le compte Twitter du ministère de la Santé et des Services sociaux :

[https://twitter.com/sante\\_qc](https://twitter.com/sante_qc)<[https://extranet.assnat.qc.ca/,DanalInfo=can01.safelinks.protection.outlook.com,SSL+?url=https%3A%2F%2Fwww.quebec.ca%2Fsante%2Fproblemes-de-sante%2Fa-z%2Fcoronavirus-2019%2F%3Futm\\_source%3Dprint%26utm\\_medium%3Dprint%26utm\\_campaign%3Dcoronavirus\\_2020&data=02%7C01%7C%7Caa29ba22545445a9854208d7c9102647%7C1a561980d6744d30a297588c07a83353%7C0%7C0%7C637198943511052033&sdata=1VZDnLX0DrvrXJe1V4wFZefKGMSvhi86T93chz%2F3UYU%3D&reserved=0](https://extranet.assnat.qc.ca/,DanalInfo=can01.safelinks.protection.outlook.com,SSL+?url=https%3A%2F%2Fwww.quebec.ca%2Fsante%2Fproblemes-de-sante%2Fa-z%2Fcoronavirus-2019%2F%3Futm_source%3Dprint%26utm_medium%3Dprint%26utm_campaign%3Dcoronavirus_2020&data=02%7C01%7C%7Caa29ba22545445a9854208d7c9102647%7C1a561980d6744d30a297588c07a83353%7C0%7C0%7C637198943511052033&sdata=1VZDnLX0DrvrXJe1V4wFZefKGMSvhi86T93chz%2F3UYU%3D&reserved=0)>

[ok.com,SSL+?url=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2Fsante\\_qc&data=02%7C01%7C%7Caa29ba22545445a9854208d7c9102647%7C1a561980d6744d30a297588c07a83353%7C0%7C0%7C637198943511062027&sdata=gdJNdJPJKJsEnrskYCYZMOQno0ymjCMUdFcP5D7y0%3D&reserved=0](https://ok.com,SSL+?url=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2Fsante_qc&data=02%7C01%7C%7Caa29ba22545445a9854208d7c9102647%7C1a561980d6744d30a297588c07a83353%7C0%7C0%7C637198943511062027&sdata=gdJNdJPJKJsEnrskYCYZMOQno0ymjCMUdFcP5D7y0%3D&reserved=0) (@sante\_qc).